

## **Les ambiguïtés identitaires du Je dans les *Mémoires* de Marguerite de Valois**

*(paru dans in Madeleine Bertaud & François-Xavier Cuche (dir.), Le Genre des Mémoires, essai de définition, Paris, Klincksieck, 1995)*

S'adressant à Brantôme, qui peu auparavant lui avait fait parvenir son fameux *Discours sur la reine de Navarre*, Marguerite de Valois s'exprime ainsi dans les premières lignes de ses *Mémoires* : « Je louerais davantage vostre œuvre, si elle ne me louait tant, ne voulant qu'on attribue la louange que j'en ferois plustost à la philautie qu'à la raison, ni que l'on pense que, comme Themistocle, j'estime celui dire le mieux qui me loue le plus. C'est un commun vice aux femmes de se plaire aux louanges, bien que non méritées. Je blâme mon sexe en cela, et n'en voudrois tenir cette condition » (1)<sup>1</sup>.

Au-delà du sourire que l'on perçoit à la lecture de cette déclaration, au-delà du souverain mouvement de modestie, qui appartient au genre, il faut entendre ici deux vérités profondes. L'une est qu'il n'y a guère, aux yeux de Marguerite, dans le discours de son vieil ami, qu'un ensemble de louanges qui, pour être agréable à lire, n'en est pas moins très insatisfaisant quant à l'image qu'il dessine de sa vie ; c'est pour redresser les erreurs qu'il contient et pour remettre de l'ordre dans un récit pour le moins confus, qu'elle entreprend d'écrire ses *Mémoires*. L'autre vérité que l'on doit entendre dans ces premières phrases est que Marguerite aurait préféré — en tout cas à l'époque où elle prend la plume — ne pas être une femme. L'aveu est unique, dans l'ensemble de l'œuvre de la reine, mais il l'éclaire toute, de même qu'il éclaire toute sa vie. Je sais qu'il y a quelque paradoxe à soutenir une telle thèse à propos d'une femme qui devait passer, aux yeux de la postérité, pour l'un des symboles de la Femme éternelle, mais je le soutiens. Non seulement Marguerite aurait voulu ne pas être une femme, mais dans son esprit elle n'en était pas une, et c'est ce que je me propose d'examiner ici.

\*

Le premier angle sous lequel j'aborderai cette question est celui de l'existence même des *Mémoires*. Marguerite de Valois, l'a-t-on assez entendu, est la première femme qui ait pris la plume pour écrire sa vie. Sainte-Beuve dit même d'elle, dans l'un de ses Lundis, qu'elle a « ouvert dans notre littérature cette série gracieuse de Mémoires de femmes qui désormais ne cessera plus, et que continueront plus tard en se jouant les La Fayette et les Caylus<sup>2</sup> »... C'est à la fois vrai et faux. Vrai, car aucune femme avant elle ne s'était lancée dans l'entreprise autobiographique. Anne de France avait rédigé à l'usage de sa fille une sorte de testament spirituel et politique, où le contenu personnel était réduit au minimum<sup>3</sup> ; Louise de Savoie avait rédigé un court et sec Journal dans laquelle elle se justifiait de sa politique d'intervention en Italie<sup>4</sup> ; Jeanne d'Albret avait écrit en 1568 un texte que son éditeur du XIX<sup>e</sup> siècle a publié sous le nom de *Mémoires*, mais qui

---

<sup>1</sup> Les numéros entre parenthèses renvoient aux *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois*, Éd. Guessard, Paris, Renouard, 1842.

<sup>2</sup> Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, Paris, Garnier, 1853, p. 148.

<sup>3</sup> *Les Enseignements d'Anne de France à sa fille Suzanne de Bourbon* [1504], Moulins, 1878.

<sup>4</sup> Louise de Savoie, *Journal* [1522], Paris, Guyot frères, 1836, série I, vol. 5.

est un manifeste politique<sup>5</sup>. Marguerite est effectivement la première à se mettre au centre de son récit, et à dire *Je*.

Mais l'analyse de Sainte-Beuve est doublement fautive. D'une part parce que si la reine est bien à l'origine d'un genre où elle sera beaucoup suivie — quoiqu'évidemment elle ne l'ait pas créé de toutes pièces — ce n'est pas celui des « Mémoires de femmes », concept douteux dont la paternité revient au seul critique, mais celui des grands Mémoires aristocratiques. Si, comme le disait André Bertière, « les *Mémoires* de Marguerite de Valois font exception<sup>6</sup> », ce n'est pas comme œuvre de femme, mais comme œuvre tout court, et par le rang de leur auteur, et par sa position politique — puisque la reine écrit d'exil —, et par l'engagement proprement autobiographique du sujet qui y prend la parole. Et ce ne sont pas seulement les femmes qui la liront et l'imiteront, mais toute la grande noblesse du XVII<sup>e</sup> siècle. En témoigne le succès de l'œuvre, dès sa publication en 1628, et les très nombreuses rééditions qui voient le jour dans les décennies suivantes. En attestent aussi les témoignages que nous avons de ses lecteurs : celui de Fontenay-Mareuil, celui de Pellisson, celui de la Grande Mademoiselle, etc.<sup>7</sup> Contrairement à Sainte-Beuve, l'aristocratie du XVII<sup>e</sup> siècle ne trouve guère pertinent le critère du sexe pour juger d'une œuvre.

Mais l'analyse est surtout fautive parce que parmi les diverses identités du *Je* qui se met en scène dans les *Mémoires* de Marguerite de Valois, celle de femme est sans doute l'une des plus effacées. Et c'est à ces diverses identités que je voudrais à présent m'intéresser, en étudiant les images et les expressions qui viennent sous la plume de la reine lorsqu'elle parle d'elle dans ce texte. La mémorialiste avoue ainsi qu'elle ne se souvient guère de sa petite enfance, cette époque de la vie, dit-elle, « où nous vivions plutôt guidés par la nature, à la façon des plantes et des animaux, que comme hommes régis et gouvernés par la raison. » Aussi laissera-t-elle à ceux qui l'ont élevée le soin de collecter les anecdotes qui marquèrent cette époque, parmi lesquelles il s'en trouvera certainement, ajoute-t-elle, « d'aussi dignes d'être écrites, que celles de l'enfance de Thémistocle et l'Alexandre » (4). On se souvient que la reine s'était déjà comparée à Thémistocle, pour s'en dissocier, dans l'ouverture des *Mémoires*. La suite du texte contient de la même façon un grand nombre de comparaisons qui trahissent une image masculine de soi. Ainsi lorsqu'elle évoque, après Jarnac, la demande d'alliance que formula à son égard le futur Henri III, alors duc d'Anjou, elle décrit ainsi sa stupéfaction et sa reconnaissance : « Peu s'en fallut que je ne lui répondisse comme Moïse à Dieu, en la vision du buisson : "Que suis-je moi ?" » (15). Mais lorsque quelques mois plus tard elle tombe malade de ce qu'Henri lui a retiré sa confiance, et qu'il vient tous les jours la narguer dans son lit, elle dit : « moi, qui avais par commandement la bouche fermée, ne répondais que par soupis à son hypocrisie, comme Burrus fist à Neron, lequel mourust par le poison que ce tyran lui avoit fait donner » (21).

Au-delà des comparaisons qu'utilise la reine, cette identité masculine se révèle dans les différentes postures dans lesquelles elle se campe. La plus récurrente est certainement celle de l'allié politique. Le premier épisode qu'elle narre avec ampleur est ainsi celui que je viens d'évoquer : celui où le duc d'Anjou lui demande de soutenir sa cause. Jusque là, Marguerite a mené à toute allure le récit de sa jeunesse. Ici, elle s'arrête, le temps de retracer et la proposition d'Anjou, et sa propre réponse, et la ferveur qu'elle

---

<sup>5</sup> Jeanne, d'Albret, *Mémoires et poésies*, Éd. A. de Ruble, Paris, Paul, Huart, Guillemin, 1893.

<sup>6</sup> André Bertière, *Le Cardinal de Retz mémorialiste*, Genève, Klincksieck, 1977, p. 26, note 84.

<sup>7</sup> Voir Éliane Viennot, *Marguerite de Valois. Histoire d'une femme, histoire d'un mythe*, Paris, Payot, 1993, p. 261 et suiv.

mit, les mois suivants, à s'acquitter de sa tâche. La suite du récit, elle, met soigneusement en scène la défection du duc, alors que la rupture entre le frère et la sœur est postérieure de quatre ans, et que c'est elle qui trahira, passant dans le camp de son frère cadet, François d'Alençon.

En 1574 en effet, le tiers parti qui se dessine en France depuis les lendemains de la Saint-Barthélemy tente d'installer le jeune duc sur le trône, alors que Charles IX est condamné par la tuberculose et qu'Henri est en Pologne. Marguerite décrit avec moins d'ampleur cette seconde demande d'aide, qui ne fut pas synonyme, comme la précédente, d'entrée dans la vraie vie, mais le résultat d'un calcul qui devait s'avérer désastreux. Elle passe donc sous silence les intérêts qui la poussaient à embrasser cette nouvelle alliance — en désertant la première — et insiste par contre sur le besoin que son jeune frère avait d'elle, et sur son indéfectible fidélité, une fidélité qui devait effectivement se prolonger dix ans, jusqu'à la mort du duc, en 1584, malgré les erreurs — et parfois les errements — de celui-ci. « Il n'estoit en la puissance que de Dieu seul, explique-t-elle, d'empescher que je l'assistasse, en quelque condition qu'il peust estre » (140).

Le troisième homme dont Marguerite tient à se montrer l'alliée, c'est son époux le roi de Navarre. Celui-là ne lui a rien demandé. Il l'a utilisée quand il avait besoin d'elle, mais le plus souvent il l'a ignorée, voire trahie. Ce que la reine met alors en scène, ce sont d'une part les services qu'elle lui a rendus — notamment la rédaction de son plaidoyer lorsqu'il dut comparaître devant la Cour pour se justifier de sa participation aux complots de 1574 — et d'autre part les erreurs qu'il a faites en ne s'appuyant pas sur elle, en ne lui faisant pas confiance. C'est en vain, rappelle-t-elle, qu'en 1576 ses amis huguenots lui représentaient « que j'avois de l'entendement pour le pouvoir servir, et qu'il falloit qu'il me regaignast ; qu'il retireroit beaucoup d'utilité de mon amitié » (72). Mais Navarre ne l'écoutait pas, ce qui l'entraîna parfois dans de piteuses aventures. Ainsi, en 1580, lors de la « guerre des amoureux » (« guerre\_des\_amoureux »), il s'est jeté tête baissée dans le conflit alors qu'elle prêchait la modération — ce qui est vrai. « Il fallut laisser passer ce torrent, commente-t-elle, qui allentit bientost son cours, quand ils vindrent à l'experience de ce que je leur avois predict » (165-166).

La reine se campe ainsi non seulement dans la position d'allié, mais, en chacune des trois alliances, comme le seul associé à la hauteur. Anjou, versatile, n'a pas cru en elle, il s'est laissé monter la tête par son favori Du Guast, « ce mauvois homme, né pour mal faire » (17-18). Alençon et Navarre, alliés objectifs entre qui la reine a joué le rôle de pivot, se sont juré fidélité sous sa pression, dit-elle ; mais leur jalousie mutuelle, notamment pour les faveurs de Charlotte de Sauve, leur a fait commettre bien des erreurs. Après leur arrestation, en 1574, elle a même organisé pour eux une tentative d'évasion ; cependant, « pource qu'ils ne pouvoient tous deux ensemble [se sauver], à cause qu'ils estoient trop esclairez des gardes, et qu'il suffisoit qu'il y en eust un dehors pour asseurer la vie de l'autre, jamais ils ne se peurent accorder lequel c'est qui sortiroit, chacun voulant estre celuy-là et nul ne voulant demeurer ; de sorte que ce dessein ne se peust executer » (40,1).

Si Marguerite se met si facilement dans la position de partenaire politique de ses frères et de son époux, c'est qu'elle se sent sur le même plan qu'eux. Comme eux, elle fait partie de ces « grands » que « Dieu a en particulière protection » (42). Plus, elle est ce que j'ai appelé un « frère parmi les frères ». Et tout d'abord un frère d'Henri, qu'elle aimait tant et à qui elle ressemblait tant jusqu'à ce que la politique les sépare. J'ai cité plus haut le passage où elle compare son enfance à celles de Thémistocle et d'Alexandre ;

Alexandre, rappelons-le, c'est le prénom qu'il portait en ces lointaines années. Mais c'est dans les propos que la reine lui prête après Jarnac, au moment où il lui demande d'être son alliée, que se trouve l'une des explications du processus. « Vous que je tiens comme un second moy-mesme » (14), assure-t-il à sa sœur. Et la déclaration qui précède n'est pas moins révélatrice de l'image que Marguerite se fait de leur relation, ou de celle que se faisait le duc d'Anjou lui-même. « Entre tous ceux que nous sommes de frères, dit-il en effet, j'ay toujours eu plus d'inclination de vous vouloir du bien qu'à tout autre » (13). Il est vrai que l'usage du terme *frère* est au XVI<sup>e</sup> siècle plus étendu qu'aujourd'hui. Il n'empêche que Marguerite, reconstituant le discours près de vingt ans après, choisit précisément cette expression plutôt qu'une autre. C'est ainsi qu'elle se voit, comme un frère d'Henri, son *alter ego*. Les quarante devises « sur le soleil et ses effets » (90), qui ornent sa litière lorsqu'elle voyage en Flandres et dont elle est si fière pourraient d'ailleurs bien être interprétées comme une autre identification à Henri : le soleil, on le sait, était son emblème fétiche. De même, l'animosité ultérieure de la reine pour cet ancien dieu de sa jeunesse devenu un homme décevant, pourrait bien s'expliquer par la nécessité de rejeter violemment ce qu'elle avait adoré, afin de ne pas renoncer à une certaine image de soi.

Frère fantasmagorique d'Henri, Marguerite se comporte avec Alençon non seulement en grand frère, mais en frère idéal — celui qu'Henri aurait dû être pour elle —, lui prodiguant conseils, aide, soutien et protection. Le rôle dévolu aux femmes de l'aristocratie princière imposait pourtant à la reine de Navarre de se faire un intermédiaire entre la Couronne et son mari, et de faire passer les intérêts d'Alençon au second plan. Or Marguerite a, dans sa vie, lié son destin à son petit frère, et elle a, dans ses *Mémoires*, constamment réaffirmé ce choix, alors que la prudence aurait voulu, Alençon étant mort accablé d'une fort mauvaise réputation, qu'elle se décrive plutôt comme entraînée malgré elle dans son parti. Elle lui est fidèle jusque dans la mort, comme si, là encore, il avait besoin de sa protection.

Enfin, c'est encore une relation fraternelle qui l'unit à l'ancien compagnon de jeu des trois plus jeunes enfants de Catherine : son époux. La reine rappelle ainsi avec insistance qu'ils dormirent très vite chacun de leur côté (62, 66, 163, 178), que Navarre eut toujours ailleurs sa vie sexuelle et affective, qu'il agissait « comme si j'eusse été sa sœur » (168). Certes, cette insistance recouvre une accusation, qui est aussi une plainte : il a négligé ses devoirs, il n'a pas fait d'elle une mère, il est responsable de ses malheurs et de ceux de la France. Il n'empêche que la reine se sentait responsable de lui. Après la Saint-Barthélemy, elle a refusé de faire casser son mariage, pensant ainsi le protéger du « mauvais tour » qu'on voulait lui jouer (36). Deux ans plus tard, elle a accepté d'écrire pour lui le plaidoyer de sa défense, sachant, dit-elle, qu'il n'avait « lors personne de conseil autour de lui » (40). Et en 1580, lorsque Navarre a déclaré la guerre à la Couronne, l'honneur que le Roy mon mary me faisoit de m'aimer, dit-elle, me commandoit de ne l'abandonner » (167).

La prépondérance de la composante masculine dans les identités qui se dévoilent ici est à n'en pas douter liée à l'histoire personnelle de Marguerite, à sa famille et aux images que ses proches se faisaient d'elle ou d'eux-mêmes. On a beaucoup parlé — en faisant d'ailleurs souvent des contresens — des goûts ostensiblement féminins d'Henri III et d'Alençon. Jacqueline Boucher a montré que leur tendance à inverser les normes du temps correspondaient à une sensibilité déjà baroque, mais on peut également sans trop de risques mettre en avant que les trois derniers enfants de Catherine ont vécu une situation familiale et politique singulièrement « inversée » par rapport aux normes, après la mort d'Henri II et la durable prise du pouvoir par Catherine. Cette inversion des

rôles familiaux est lisible dans les *Mémoires*, au-delà des identifications propres de Marguerite. Ainsi, après la victoire d'Henri à Jarnac, la reine compare sa mère à Agamemnon : « ce qu'en ressentoit ma mère, qui l'aimoit uniquement, ne se peut représenter par paroles, non plus que le deuil du pere d'Iphigenie » (12). L'image est intéressante à plus d'un titre ! Non seulement Catherine y est assimilée au chef grec et Henri à sa fille, mais la naissance symbolique du duc d'Anjou (Jarnac) est comparée à la mort de la princesse, et le bonheur de la mère à la douleur du père — ce qui en dit long sur les désirs cachés de Marguerite...

Je voudrais cependant revenir à Navarre, qui occupe une place tout à fait particulière dans cette constellation, aussi bien comme personne dans la vie de Marguerite, que comme personnage dans ses *Mémoires*. C'est à son propos, en effet, que surgit la seule expression où la reine se dit « fille de France » — c'est au moment où elle décrit sa robe de mariée (26). Que surgit, également, la seule comparaison à une femme que contienne le texte, lorsque la reine relate la proposition que lui fit Catherine peu après la Saint-Barthélemy : « elle me prend à serment de lui dire verité, et me demande si le Roy mon mary estoit homme, me disant que si cela n'estoit, elle auroit moyen de me desmarier. Je la suppliy de croire que je ne me congnoissois pas en ce qu'elle me demandoit (aussi pouvois-je dire lors à la verité comme cette Romaine, à quoi son mary se courrouçant de ce qu'elle ne l'avoit adverty qu'il avoit l'haleine mauvaise, luy respondit qu'elle croyoit que tous les hommes l'eussent semblable, ne s'estant jamais approchée d'aultre homme que de luy) » (36).

Ces deux occurrences d'une identification clairement féminine — qui émergent à propos du seul Navarre et, notons-le, dans un contexte clairement conjugal, voire sexuel — s'éclairent par les autres écrits de la reine, que j'évoquerai rapidement dans cette optique. Et tout d'abord sa première œuvre, le *Mémoire justificatif pour Henri de Bourbon*, une œuvre où elle dit *je* et qu'elle signe d'un nom d'homme : celui de son époux. Réflexion nécessaire, là encore, sur l'existence même du texte : combien de reines furent-elles sollicitées pour écrire les discours de leur mari ? Plus que ne le dit l'histoire, sans doute, mais le geste est tout de même bien singulier. C'est un court plaidoyer dans lequel l'accusé résume, à la première personne, les principales périodes de sa vie et les raisons qui l'ont amené à se défier de la Couronne. La ligne de défense adoptée par Marguerite, particulièrement habile, privilégie délibérément le plan affectif : j'ai toujours voulu vous aimer, dit en substance le locuteur à Catherine et à Charles, et vous n'avez eu à mon endroit qu'ingratitude et méchanceté. Vous m'avez humilié lors de la Saint-Barthélemy, vous avez toujours préféré écouter Henri, et je suis la victime des machinations de Du Guast... On trouve déjà là, en des formules très comparables à celles des *Mémoires*, les griefs personnels de la reine envers Catherine et Henri, griefs qu'elle fait endosser à son époux de même que son assurance et son mode de défense préféré : l'attaque ; mais on y trouve aussi l'image de ce prince sans défense, qui méritait son aide, cette image qui est toujours là, vingt ans plus tard, lorsqu'elle commence à rédiger son autobiographie.

Durant ces vingt années, ce sont les lettres de Marguerite qui nous servent de témoins, des lettres dans lesquelles les comparaisons masculines abondent. La correspondance amoureuse avec le seigneur de Champvallon est certainement la plus révélatrice de ces ambivalences. D'un côté, Marguerite s'y désigne comme un « élu », un « saint-père », un « ermite », un « marinier », un « prisonnier », un « amoureux », un « misérable » et pour finir elle se compare à Jupiter, dont elle dit partager la haine pour le mariage (470). D'un autre côté, dans cette correspondance volontiers didactique où elle se fait le chantre du néoplatonisme, la reine place l'Aimé dans la position qu'occupe

traditionnellement la Dame. Elle chante sa beauté, elle fait de lui — de son corps en particulier — un objet de culte, et elle l'initie à la théorie du parfait amour. Mais cette inversion n'est pas permanente. Plus qu'une autre répartition des rôles sexuels, la reine semble chercher la fusion, l'androgynie, et elle va sur ce point jusqu'à contester la doctrine. Platon, dit-elle, « tient l'amant, comme rempli d'une divine fureur, plus excellent que l'aimé », alors qu'elle accorde, elle, la même valeur à l'un et à l'autre, et qu'elle revendique même d'être, comme elle dit, à la fois « l'un et l'autre » (476). D'où deux séries d'images qui surgissent parallèlement : celles où Marguerite et son amant sont deux hommes — deux frères, encore, et même deux frères jumeaux, puisque la reine les identifie à Castor et Pollux (465) ; et celles où, inversement, ils sont deux femmes, par exemple ces deux mères que départage le roi Salomon (464).

Une seule lettre, durant ces vingt ans, atteste clairement de la conscience d'être une femme : une lettre à son époux — on retrouve là, déjà, l'exceptionnalité de Navarre. C'est à propos du différend qui les oppose, en 1582, sur le sort d'une des suivantes de la reine, Fosseuse, qui est aussi la maîtresse du roi. La jeune fille a accouché, quelques mois auparavant, d'un enfant mort-né ; la reine l'a gardée auprès d'elle jusqu'à son retour à la cour de France, où Catherine vient de l'obliger à s'en débarrasser, ce qui provoque la colère de Navarre. Ce qu'il lui demande — reprendre Fosseuse à son service, affronter la reine mère, soutenir ses frasques aux yeux du monde — est scandaleux, invraisemblable, impensable. Face à cette exigence qui nie ce qu'elle est, qui l'assigne à la place véritable de l'épouse soumise, Marguerite se rebelle ; mais sa lettre, longtemps pleine de fierté offusquée, se termine sur une véritable démission : « je connais bien mon incapacité, à quoi mon bon zèle ne saurait assez suppléer, et sais qu'en affaires d'Etat une femme ignorante et sottise comme moi y peut faire beaucoup d'erreurs<sup>8</sup> ». Navarre, exigeant d'elle ce qu'il croit pouvoir exiger d'une femme, la place sur un terrain qui n'est pas le sien et obtient ce que Catherine ou Henri n'obtiendront jamais d'elle : la soumission. Elle demande alors la désignation d'un médiateur pour régler cette affaire. Être femme, en 1582, signifie pour la reine être vaincue.

Ce sont les termes de cette équation qui vont se modifier dans les années qui suivent le début de la rédaction des *Mémoires*, que je situe à la charnière des années 1593 et 1594, soit quelques mois après que son époux, tout près de monter sur le trône de France, lui a fait la proposition d'annuler leur mariage. Moins d'un an plus tard émergent en effet dans ses lettres les premières occurrences où elle nomme son appartenance au sexe féminin. Ainsi, voulant le rassurer sur les probabilités que des ennemis ne s'emparent de son château d'Usson, elle s'écrie en octobre 1594 : « si [Votre Majesté] avait vu cette place avec la façon de quoi je m'y garde, je m'assure que, riant de la timidité propre à mon sexe, elle jugerait cette entreprise être réservée à Dieu seul<sup>9</sup>. » C'est toujours, à l'évidence, une conception péjorative du sexe féminin qui apparaît derrière le cliché : en tant que sujet s'adressant à qui l'a toujours mise dans le camp des femmes, elle appartient à cette race dégénérée, timide ; mais en tant que châtelaine d'Usson, elle échappe à cette définition. Il est bien intéressant de noter, également, que la reine dénie ici à quiconque, excepté Dieu, le pouvoir de la vaincre, c'est-à-dire de faire d'elle, véritablement, une femme ; il faudra douze ans, encore, avant qu'Henri IV ne soit comparé par elle à un dieu<sup>10</sup>.

<sup>8</sup> Lettres de Marguerite de Valois à Henri IV, *Revue Retrospective* 1 (1838), p. 108.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 113.

<sup>10</sup> En 1606, après la victoire de Sedan, elle le dira sa « seule déité sur terre » (*ibid.*, p. 127).

Au fur et à mesure que le divorce approche en effet, les images se transforment dans l'esprit de la reine, la mue se prépare. Elle va sortir du statut d'épouse, de femme dominée, pour réintégrer une place de sœur — assumée comme telle, cette fois —, son mari devenant, de son côté, un frère, et prenant la place de tous ses frères défunts, notamment celle d'Henri, le dieu de sa jeunesse. « Qu'il lui plaise aussi, écrit-elle à Gabrielle d'Estrées en 1598, me servir de frère et me conserver sous sa protection, et maintenir en ce que j'ai eu des Rois mes frères<sup>11</sup>. » Ce frère-là est l'homme qui l'a vaincue, mais il se fait protecteur, il efface la monstruosité du frère qui la persécutait. Dès qu'elle apprend que le divorce est prononcé, à l'extrême fin du siècle, Marguerite s'attache à nommer ces nouvelles places symboliques. S'adressant au roi, elle commente sa formule : « c'est un vrai office de frère, et pardonnez-moi si j'euse de ce mot ». Et elle revient, à la fin de sa lettre, sur ce qui est désormais comme un nouveau pacte entre eux : « je me rends donc à cette loi, non pour vous contenter, mais pour vous obéir, et, changeant mes plaintes en louanges, je glorifierai Dieu [...] de la grâce qu'il m'a faite par celles que je reçois de vos royales et fraternelles offres » ; elle signe : « votre sœur » (348,9).

Dès lors, les tendances s'inversent. Les neutres linguistiques se font rarissimes sous sa plume, et l'appartenance au sexe féminin se dit sans ambages : d'abord dans une certaine raideur, puis, dès son retour dans la capitale, en 1605, devant les bienfaits dont la comble ce frère digne de ce nom, avec pleine assurance. En 1609, elle fonde un couvent pour être fidèle à un vœu prononcé près de vingt ans plus tôt en un moment de grand péril, alors qu'elle devait faire face à une rébellion de sa garnison : elle s'était alors comparée, explique-t-elle au Pape Paul V<sup>12</sup>, à Jacob persécuté par son frère Ésaü — on retrouve là l'image dans laquelle se projetait Marguerite vis-à-vis d'Henri III. Elle s'était juré, poursuit-elle, que si elle sortait de ce mauvais pas, et si un jour elle pouvait revenir d'exil comme Jacob en état revenu pardonné par son frère, elle vouerait un couvent à cet illustre patriarche ; or ce n'est pas Henri III que la reine a retrouvé apaisé à son retour d'exil, mais Henri IV... La mue est terminée : la reine s'est définitivement installée dans une place de sœur aimée de son frère, Henri a remplacé Henri.

Ayant récupéré la fierté d'être une femme, Marguerite prend enfin la plume, au terme de sa vie, en 1614, pour signer l'un des rares textes imprimés de son vivant : un texte où elle prend la défense son sexe, apportant sa petite pierre à une Querelle des Femmes qui l'avait jusque là laissée indifférente. Dans ce *Discours docte et subtil dicté promptement par la reine Marguerite à l'auteur des Secretz Moraux* — un jésuite qu'elle subventionnait et qu'elle trouvait bien misogynne — elle affirme une identité féminine enfin débarrassée de toute connotation négative : vous dites, rappelle-t-elle à son interlocuteur d'entrée de jeu, que le sexe féminin est « honoré de l'homme pour son infirmité et sa foiblesse ; vous me pardonnerez si je vous dis que l'infirmité et foiblesse n'engendrent point l'honneur mais le mépris et la pitié. Et qu'il y a bien plus d'apparence que les femmes soient honorées des hommes par leurs excellences<sup>13</sup>. »

\*

Alors, si l'époux de Marguerite est à l'évidence au cœur de la mutation psychique que nous voyons à l'œuvre dans ses écrits, s'il est évident, également, que le processus

<sup>11</sup> *Revue Retrospective* 1 (1838), p. 124.

<sup>12</sup> Voir Felibien et Lobineau, *Histoire de la ville de Paris*, Paris, 1725, vol. 4, p. 40.

<sup>13</sup> *Discours docte et subtil dicté promptement par la reine Marguerite à l'auteur des Secretz Moraux*, in Loryot, *Les Fleurs des Secretz Moraux*, Paris, Desmarquetz, 1614.

du « divorce » dut compter pour beaucoup dans ce repositionnement des places symboliques dont elle avait hérité, la délivrant d'un statut d'épouse qu'elle n'avait jamais pu assumer véritablement, si la disparition de tous ses proches, enfin, a pu favoriser ces déplacements, on peut se demander si la rédaction des *Mémoires* ne joua pas, elle aussi, un rôle central dans ce processus. Nous n'avons en l'état actuel des choses aucun moyen de vérifier cette hypothèse, puisque nous ne savons pas combien de temps la reine mit à écrire le texte que nous possédons, et que celui-ci s'interrompt à l'année 1582 — la suite, s'il y en eut une comme je le pense, n'étant pas parvenue jusqu'à nous. Or 1582, je le rappelle, c'est la date de la lettre où Marguerite capitulait devant Navarre en tant que « femme ignorante et sottte ». La remémoration de cet épisode cuisant joua-t-elle un rôle de catalyseur, ou est-ce l'ensemble de la relecture du passé qui engendra cette mutation ? Nous n'en savons rien. Tout juste peut-on dire que la rédaction des *Mémoires* constitue de ce point de vue un moment charnière dans l'œuvre de la reine, moment où le curieux système identificatoire est encore complètement en place, mais où se dessine déjà la fracture qui provoquera par la suite le basculement observé. Cette hypothèse est au reste renforcée par un sonnet de décembre 1593, qui est une sorte de double poétique de l'ouverture des *Mémoires*, et dans lequel la reine assume — une unique fois dans sa poésie — les deux identités à la fois, usant pour se nommer du pronom « elle », mais se comparant à Crésus, puis à un marchand<sup>14</sup>.

Si l'analyse diachronique des ambiguïtés identitaires du *Je* qui s'exprime dans ces écrits n'autorise guère à aller au-delà des hypothèses quant au rôle de la rédaction des *Mémoires* dans le processus de transformation personnel de la reine, elle permet en tout cas de replacer le texte dans l'ensemble de l'œuvre de la reine, et d'apporter des éclaircissements essentiels sur ce qui en fait l'originalité. Elle fournit en outre l'un des éléments majeurs propres à repousser les assertions gratuites que Jean-Louis Bourgeon émet depuis quelques années sur le caractère apocryphe des *Mémoires*<sup>15</sup>.

Éliane Viennot

---

<sup>14</sup> Sonnet « Ami qui va cherchant... », in Éliane Viennot, « Les poésies de Marguerite de Valois », *XVII<sup>e</sup> siècle* (à paraître).

<sup>15</sup> Jean-Louis Bourgeon, « Qui est responsable de la Saint-Barthélémy ? », *L'Histoire* (avril 1992) ; affirmation reprise, sans plus de preuves, dans *L'Assassinat de Coligny*, Genève, Droz, 1992.